

■ **Solange Claret**, à Vernayaz, café-restaurant et bar 'Météor', raison individuelle (FOSC du 05. 12. 1988, p. 4947). Radiation d'office par le préposé, la titulaire étant inscrite à double pour la même activité.

Journal no 725 du 25.07.2002
(00585480 / CH-621.1.005.736-0)